

ÉNERGIE – PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L’ÉNERGIE

## CNR salue la publication de la PPE et insiste sur la nécessité d'un cadre réglementaire incitatif

**La publication de la programmation pluriannuelle de l’énergie (PPE3), feuille de route sur la trajectoire énergétique française jusqu’en 2035, vient d’être annoncée par le Gouvernement et doit être publiée dans un décret au Journal Officiel, ce vendredi 13 février. CNR – Compagnie nationale du Rhône – réagit à cette PPE attendue par toute une filière.**

« La publication de la Programmation pluriannuelle de l’énergie était indispensable pour donner un cadre clair et de la visibilité à toute une filière industrielle et énergétique. Bien que nous regrettions la réduction des ambitions sur le solaire et l’éolien terrestre, la PPE nous engage à nous mobiliser pleinement et à agir, à notre échelle, pour contribuer activement à la réussite des objectifs de la France. » **Laurence Borie-Bancel, Présidente du Directoire de CNR**

Au regard des objectifs définis par la PPE, CNR réaffirme son rôle clé dans l’hydroélectricité, énergie renouvelable majeure du mix électrique national, et sa volonté de poursuivre le développement des énergies éoliennes et solaires aux côtés de ses filiales, Vensolair et Solarhona.

Toutefois, pour atteindre ces objectifs, CNR tient à rappeler l’importance de disposer d’un cadre réglementaire et fiscal stable ainsi qu’un accompagnement de l’État incitatif à la hauteur des enjeux pour la souveraineté énergétique de la France et sa décarbonation.

### CNR, un acteur résolument engagé dans la transition énergétique

Avec près de 15 TWh d’électricité renouvelable, soit l’équivalent de 6,4 millions de personnes alimentées en électricité décarbonée, et plusieurs projets d’énergies renouvelables concrétisés en 2025, CNR et ses filiales Vensolair et Solarhona, ont engagé un plan d’investissements énergétiques estimé à 550 millions d’euros à horizon 2041.

Dans cette lignée, CNR entend donc poursuivre ses actions pour :

- Accroître la production et la flexibilité hydroélectrique du Rhône,
- Doubler les capacités installées d’énergie éolienne et solaire pour atteindre 2 000 MW à horizon 2030,
- Devenir un acteur référence de la ressource en eau,
- Poursuivre son rôle de premier plan aux côtés du Port de Marseille-Fos pour dynamiser la chaîne portuaire et logistique reliant Lyon à la Méditerranée.

-

**Contacts presse | [cnr-presse@ekno.fr](mailto:cnr-presse@ekno.fr)**

Murielle Mazau - 06 46 90 32 80 | Coradine Sersiron - 06 23 84 70 44

**À propos de CNR (Compagnie Nationale du Rhône) - [www.cnr.tm.fr](http://www.cnr.tm.fr)**

Aménageur du fleuve Rhône, référent de la ressource en eau et producteur d'électricité issue de l'eau, du vent et du soleil, CNR s'engage pour la transition écologique des territoires en s'appuyant sur une expertise industrielle renouvelée depuis plus de 90 ans.